

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2017

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2017

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » au 31 décembre 2017 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 31 décembre 2017, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 68 933 401 dinars et un bénéfice net de la période de 664 352 dinars. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » au 31 décembre 2017, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation :

Nous attirons votre attention sur l'observation suivante :

la note aux états financiers n°5 dont le contenu indique que, par référence à la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, la charge encourue par la société « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » au titre de la contribution conjoncturelle exceptionnelle, instituée par l'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, et dont le montant s'élève à 128 252 DT, a été assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017. Cette charge a été liquidée au trésor public à la fin de cet exercice.

Notre conclusion ne comporte pas de réserve concernant cette observation.

Tunis, le 26 janvier 2018

Le Commissaire aux Comptes

ECC MAZARS

Borhen CHEBBI

BILAN
Arrêté au 31/12/2017 en (DT)

	Libellé	Note	31/12/2017	31/12/2016
	<u>ACTIFS</u>			
AC 1	Portefeuille-titres	3.1	51 618 842,888	41 775 947,573
	a- Obligations et valeurs assimilées		48 417 217,888	40 759 128,473
	b- Titres OPCVM		3 201 625,000	1 016 819,100
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	17 312 688,716	10 998 541,099
	a- Placements monétaires		4 641 081,331	3 639 394,807
	b- Disponibilités		12 671 607,385	7 359 146,292
AC3	Créances d'exploitations	3.3	0,000	0,000
AC 4	Autres actifs	3.4	1 869,870	40 623,288
	TOTAL ACTIF		68 933 401,474	52 815 111,960
	<u>PASSIF</u>		<u>182 921,271</u>	<u>152 159,021</u>
PA 1	Opérateurs créditeurs	3.5	150 596,242	119 825,394
PA 2	Autres créditeurs divers	3.6	32 325,029	32 333,627
	<u>ACTIF NET</u>		<u>68 750 480,203</u>	<u>52 662 952,939</u>
CP 1	<u>Capital</u>	3.7	66 238 600,147	50 417 767,895
CP 2	<u>Sommes capitalisables</u>	3.8	<u>2 511 880,056</u>	<u>2 245 185,044</u>
	a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		0,000	0,000
	b- Sommes capitalisables de l'exercice		2 511 880,056	2 245 185,044
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		68 933 401,474	52 815 111,960

ETAT DE RESULTAT
Arrêté au 31/12/2017 en (DT)

Libellé	Note	Période du 01.10.17 au 31.12.17	Période du 01.01.17 au 31.12.17	Période du 01.10.16 au 31.12.16	Période du 01.01.16 au 31.12.16
PR 1 <u>Revenus du portefeuille-titres</u>	3.1	<u>626 914,224</u>	<u>2 467 422,284</u>	<u>539 513,433</u>	<u>1 729 875,444</u>
Revenus des obligations et valeurs assimilées		626 914,224	2 401 428,934	539 513,433	1 415 797,324
Revenus des titres OPCVM		0,000	65 993,350	0,000	314 078,120
PR 2 <u>Revenus des placements monétaires</u>	3.2	<u>199 711,143</u>	<u>586 979,258</u>	<u>98 391,640</u>	<u>399 069,937</u>
<u>Total des revenus des placements</u>		<u>826 625,367</u>	<u>3 054 401,542</u>	<u>637 905,073</u>	<u>2 128 945,381</u>
CH 1 <u>Charges de gestion des placements</u>	3.9	<u>-150 606,124</u>	<u>-551 192,187</u>	<u>-119 825,313</u>	<u>-355 284,159</u>
<u>Revenu net des placements</u>		<u>676 019,243</u>	<u>2 503 209,355</u>	<u>518 079,760</u>	<u>1 773 661,222</u>
CH 2 <u>Autres charges</u>	3.10	<u>-59 625,823</u>	<u>-224 816,010</u>	<u>-19 386,197</u>	<u>-63 633,123</u>
<u>Résultat d'exploitation</u>		<u>616 393,420</u>	<u>2 278 393,345</u>	<u>498 693,563</u>	<u>1 710 028,099</u>
PR 4 <u>Régularisation du résultat d'exploitation</u>		<u>88 611,597</u>	<u>233 486,711</u>	<u>-15 256,135</u>	<u>535 156,945</u>
Sommes capitalisables de la période		<u>705 005,017</u>	<u>2 511 880,056</u>	<u>483 437,428</u>	<u>2 245 185,044</u>
PR 4 <u>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		<u>-88 611,597</u>	<u>-233 486,711</u>	<u>15 256,135</u>	<u>-535 156,945</u>
<u>Variation des plus ou moins values potentielles sur titres</u>		<u>47 958,870</u>	<u>88 465,582</u>	<u>42 722,226</u>	<u>44 820,349</u>
<u>Plus ou moins values réalisées sur cession de titres</u>		<u>0,000</u>	<u>9 195,068</u>	<u>201,874</u>	<u>-245 454,659</u>
<u>Frais de négociation de titres</u>		<u>0,000</u>	<u>-9 281,755</u>	<u>0,000</u>	<u>-28 483,991</u>
Résultat net de la période		<u>664 352,290</u>	<u>2 366 772,240</u>	<u>541 617,663</u>	<u>1 480 909,798</u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Arrêté au 31/12/2017 en (DT)

Libellé	Période du 01.10.17 au 31.12.17	Période du 01.01.17 au 31.12.17	Période du 01.10.16 au 31.12.16	Période du 01.01.16 au 31.12.16
<u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>664 352,290</u>	<u>2 366 772,240</u>	<u>541 617,663</u>	<u>1 480 909,798</u>
a- Résultat d'exploitation	616 393,420	2 278 393,345	498 693,563	1 710 028,099
b-Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	47 958,870	88 465,582	42 722,226	44 820,349
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	0,000	9 195,068	201,874	-245 454,659
d- Frais de négociation de titres	0,000	-9 281,755	0,000	-28 483,991
<u>AN2- Distributions de dividendes</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>AN3- Transactions sur le capital</u>	<u>2 568 256,954</u>	<u>13 720 755,024</u>	<u>-301 114,799</u>	<u>49 855 353,382</u>
a- Souscriptions	8 888 958,049	48 558 061,581	9 804 316,594	80 430 666,008
- Capital	9 011 800,000	50 167 200,000	10 346 500,000	86 496 000,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000	0,000	0,000
- Régularisation des sommes capitalisables	-122 841,951	-1 609 138,419	-542 183,406	-6 065 333,992
b- Rachats	6 320 701,095	34 837 306,557	10 105 431,393	30 575 312,626
- Capital	6 412 100,000	36 013 000,000	10 659 700,000	32 659 100,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000	0,000	0,000
- Régularisation des sommes capitalisables	-91 398,905	-1 175 693,443	-554 268,607	-2 083 787,374
VARIATION DE L'ACTIF NET	3 232 609,244	16 087 527,264	240 502,864	51 336 263,180
<u>AN4- Actif Net</u>				
a- En début de période	65 517 870,959	52 662 952,939	52 422 450,075	1 326 689,759
b- En fin de période	68 750 480,203	68 750 480,203	52 662 952,939	52 662 952,939
<u>AN5- Nombre d'actions</u>				
a- En début de période	668 355	552 810	555 942	14 441
b- En fin de période	694 352	694 352	552 810	552 810
VALEUR LIQUIDATIVE	99,013	99,013	95,264	95,264
AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3,99%	3,94%	4,09%	3,70%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 31-12-2017

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV est une SICAV, créée en 1998 sous la forme de SICAV MIXTE puis devenue SICAV OBLIGATAIRE de type capitalisable depuis le 1er janvier 2016.

Les états financiers arrêtés au 31-12-2017 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en bons de trésors assimilables et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2- Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et la maturité insuffisante de la courbe de taux des émissions souveraines publiée en décembre 2017, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2017, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation des composantes du portefeuille des obligations et valeurs assimilées de la SICAV figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations et valeurs assimilés ont été évalués, au 31 décembre 2017, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Les placements en titres OPCVM sont évalués en dates d'arrêtés à leurs valeurs liquidatives à la date du 31-12-2017.

La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont constitués de comptes à terme, de certificats de dépôts, de BTCT et de billets de trésorerie et sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 31-12-2017 d'obligations, valeurs assimilées et titres OPCVM. Le détail de ces valeurs est présenté ci-après:

LIBELLE		31/12/2017	31/12/2016
Emprunts d'Etat	(1)	23 879 145,421	24 493 872,933
Obligations des Sociétés	(2)	24 538 072,467	16 265 255,540
Titres d'OPCVM	(3)	3 201 625,000	1 016 819,100
Total		51 618 842,888	41 775 947,573

(1) Emprunts d'Etat :

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2017	% de l'Actif
Emprunts d'Etat		23 186 652,000	23 879 145,421	34,64%
BTA 03-2026	2 000	1 830 400,000	1 933 665,729	2,81%
BTA-04-2028	9 000	8 678 800,000	9 065 629,389	13,15%
BTA082022	50	47 700,000	49 277,789	0,07%
BTA-10-2026	13 000	12 629 752,000	12 830 572,514	18,61%

(2) Obligations des sociétés :

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2017	% de l'Actif
<u>Obligations des Sociétés</u>		<u>23 864 088,000</u>	<u>24 538 072,467</u>	<u>35,60%</u>
AIL 2015-1	15 000	900 000,000	922 333,808	1,34%
ATT- LEASING 2017-1-7.75%	15 000	1 500 000,000	1 502 547,946	2,18%
ATTIJARI BANK SUB 2015	30 000	1 800 000,000	1 818 392,548	2,64%
ATTIJARI BANK SUB 2017 T 7,4%	20 000	2 000 000,000	2 069 742,466	3,00%
ATTIJARI LEASE 2013-1-B	400	8 000,000	8 049,096	0,01%
ATTIJARI LEASE 2015-1	500	30 000,000	31 269,304	0,05%
ATTIJARI LEASE SUB 2014-A	500	20 000,000	20 019,726	0,03%
BNASUB09	1 700	79 288,000	81 812,356	0,12%
BTE 2016-A 7.4%	10 000	1 000 000,000	1 055 307,398	1,53%
BTK SUB 2014-1CAT(A)	23 000	920 000,000	922 519,540	1,34%
CIL 2016-1- 7.5%	20 000	1 600 000,000	1 660 493,150	2,41%
CIL2013/1-A 7%	400	8 000,000	8 031,912	0,01%
CIL2015-1 T 7.65%	300	18 000,000	18 603,617	0,03%
CIL2015-2 T 7.65%	10 000	600 000,000	606 337,973	0,88%
HL 2015-2 A7.65%	19 660	1 572 800,000	1 646 376,015	2,39%
HL 2016-1 7.65%	5 000	400 000,000	412 541,808	0,60%
HL 2016-2 7.65%	10 000	800 000,000	804 560,658	1,17%
HL 2017-3 8%	20 000	2 000 000,000	2 000 000,000	2,90%
TLS2015-2	20 000	1 600 000,000	1 679 693,151	2,44%
TLS2016-1	15 000	1 200 000,000	1 253 457,534	1,82%
TLS2017-2- 7.95%	15 000	1 500 000,000	1 500 000,000	2,18%
UBCI 2013	21 200	1 272 000,000	1 312 759,760	1,90%
UIB SUB 2016-A 7.4%	20 000	2 000 000,000	2 116 778,082	3,07%
UIB SUB 2015	10 600	636 000,000	656 321,332	0,95%
UNIFACTOR 2015-A 7.45%	5 000	400 000,000	420 247,671	0,61%
HL 2017-3 8% INTERCALAIRE			4 909,589	0,01%
TLS2017-2-7.95% INTERCALAIRE			4 966,027	0,01%

(3) Titres OPCVM :

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2017	% de l'Actif
<u>Titres OPCVM</u>		<u>3 192 899,969</u>	<u>3 201 625,000</u>	<u>4,64%</u>
Union Financière ALYSSA SICAV	31 250	3 192 899,969	3 201 625,000	4,64%

Les revenus du portefeuille titres se présentent comme suit :

Libellé	Période du 01.10.17 au 31.12.17	Période du 01.01.17 au 31.12.17	Période du 01.10.16 au 31.12.16	Période du 01.01.16 au 31.12.16
Revenus des titres OPCVM	0,000	65 993,350	0,000	314 078,120
Revenus des obligations et valeurs assimilées	626 914,224	2 401 428,934	539 513,433	1 415 797,324
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier	312 707,124	1 260 417,588	319 196,989	813 637,904
Revenus des obligations privées	314 207,100	1 141 011,346	220 316,444	602 159,420
TOTAL	626 914,224	2 467 422,284	539 513,433	1 729 875,444

3.2- Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2017 à 17 312 688,716 DT et s'analyse comme suit :

		31/12/2017	31/12/2016	% de l'Actif
Placements monétaires	(1)	4 641 081,331	3 639 394,807	6,73%
Disponibilités	(2)	12 671 607,385	7 359 146,292	18,38%
Total		17 312 688,716	10 998 541,099	25,12%

(1) Placements monétaires :

a) Bons de trésor à court terme :

Ligne	Quantité	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2017	% de l'Actif
BTCT 02-01-2018	150	27/12/2016	142 887,648	148 561,431	0,22%
Total placement BTCT			142 887,648	148 561,431	0,22%

b) Certificats de dépôts :

Emetteur	Taux de Rémunération	Durée	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2017	% de l'Actif
UBCI	5,23%	20 jours	19/12/2017	498 841,145	499 593,635	0,72%
UBCI	5,23%	20 jours	25/12/2017	997 682,290	998 491,960	1,45%
UBCI	5,23%	20 jours	27/12/2017	997 682,290	998 260,458	1,45%
UBCI	5,23%	20 jours	28/12/2017	997 682,290	998 144,757	1,45%
UBCI	5,23%	20 jours	29/12/2017	997 682,290	998 029,090	1,45%
Total placement certificats de dépôt				4 489 570,305	4 492 519,900	6,52%

(2)Disponibilités :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016
Dépôts à terme	8 000 000,000	3 500 000,000
Intérêts courus/ DAT (POT)	57 471,012	10 471,561
Intérêts courus/DAV (POT)	28 245,149	27 023,216
Avoirs en banque	4 585 891,224	3 821 651,515
Total	12 671 607,385	7 359 146,292

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Libellé	Période du 01.10.17 au 31.12.17	Période du 01.01.17 au 31.12.17	Période du 01.10.16 au 31.12.16	Période du 01.01.16 au 31.12.16
Intérêts des bons de trésor à court terme	1 462,749	5 600,689	73,094	1 769,178
Intérêts des certificats de dépôts	58 715,948	170 795,091	42 258,365	132 354,759
Intérêts des dépôts à terme	139 532,446	410 583,478	56 060,181	264 946,000
TOTAL	199 711,143	586 979,258	98 391,640	399 069,937

3.3 –Créances d'exploitations :

	Libellé	31/12/2017	31/12/2016
AC 3	Créances d'exploitations	0,000	0,000
	Dividendes à recevoir	0,000	0,000
	Intérêts à recevoir	1 875,288	1 875,288
	Obligations amorties BATAM	80 000,000	80 000,000
	DE sur obligations amorties BATAM	-81 875,288	-81 875,288

3.4 –Autres actifs:

	Libellé	31/12/2017	31/12/2016
AC 4	Autres Actifs	1 869,870	40 623,288
	RS sur BTA	1 869,870	40 623,288

3.5 –Opérateurs créditeurs:

	Libellé	31/12/2017	31/12/2016
PA 1	Opérateurs créditeurs	150 596,242	119 825,394
	Frais de gestionnaire	66 926,052	53 256,196
	Frais de dépositaire	16 734,129	13 313,761
	Frais des distributeurs	66 936,061	53 255,437

3.6 – Autres créditeurs divers:

	Libellé	31/12/2017	31/12/2016
PA 2	Autres créditeurs divers	<u>32 325,029</u>	<u>32 333,627</u>
	Etat, retenue à la source, TFP & FOPROLOS	11 563,964	16 941,258
	Redevance CMF	5 703,280	4 492,206
	Charges à payer sur l'exercice	15 057,785	10 900,163

3.7 Capital :

Le capital se détaille comme suit :

Capital au 31/12/2016	
* Montant en nominal	55 281 000
* Nombre de titres	552 810
* Nombre d'actionnaires	286
Souscriptions réalisées	
* Montant en nominal	50 167 200
* Nombre de titres émis	501 672
Rachats effectués	
* Montant en nominal	36 013 000
* Nombre de titres rachetés	360 130
Capital au 31/12/2017	
* Montant en nominal	69 435 200
* Nombre de titres	694 352
* Nombre d'actionnaires	342

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2017 au 31/12/2017 s'élève à 16 087 527,264 dinars.

Le nombre de titres d'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV au 31/12/2017 est de 694 352 contre 552 810 au 31/12/2016.

	Mvt sur le capital	Mvt sur l'Actif Net
Capital début de période au 31/12/2016	<u>50 417 767,895</u>	<u>50 417 767,895</u>
Souscriptions de la période	<u>50 167 200,000</u>	<u>50 167 200,000</u>
Rachats de la période	<u>-36 013 000,000</u>	<u>-36 013 000,000</u>
Autres mouvements	<u>1 666 632,252</u>	<u>4 178 512,308</u>
- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	88 465,582	88 465,582
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	9 195,068	9 195,068
- Frais de négociation de titres	-9 281,755	-9 281,755
- Régularisation sommes capitalisables	-1 308 474,848	-1 308 474,848
- Résultat de l'exercice antérieur	2 245 185,044	2 245 185,044
- Régularisation de résultat de l'exercice antérieur	641 543,161	641 543,161
- Sommes capitalisables		2 511 880,056
Montant fin de période au 31/12/2017	<u>66 238 600,147</u>	<u>68 750 480,203</u>

3.8 Sommes distribuables :

Les sommes capitalisables au 31/12/2017 s'élèvent à 2 511 880,056 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2017	31/12/2016
Sommes capitalisables des exercices antérieurs	0,000	0,000
Résultat d'exploitation	2 278 393,345	1 710 028,099
Régularisation du résultat d'exploitation	233 486,711	535 156,945
Total	2 511 880,056	2 245 185,044

3.9 Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs, calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV, UBCI et UBCI BOURSE (Ex-UBCI FINANCE).

Libellé	Période du 01.10.17 au 31.12.17	Période du 01.01.17 au 31.12.17	Période du 01.10.16 au 31.12.16	Période du 01.01.16 au 31.12.16
<u>CH 1 Charges de gestion des placements</u>	<u>150 606,124</u>	<u>551 192,187</u>	<u>119 825,313</u>	<u>355 284,159</u>
Rémunération du gestionnaire	66 936,052	244 974,302	53 255,696	157 904,067
Rémunération du dépositaire	16 734,020	61 243,583	13 313,921	39 476,025
Rémunération des distributeurs	66 936,052	244 974,302	53 255,696	157 904,067

3.10 Autres charges:

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique :

Libellé	Période du 01.10.17 au 31.12.17	Période du 01.01.17 au 31.12.17	Période du 01.10.16 au 31.12.16	Période du 01.01.16 au 31.12.16
<u>CH 2 Autres charges</u>	<u>59 625,823</u>	<u>224 816,010</u>	<u>19 386,197</u>	<u>63 633,123</u>
Redevance CMF	16 734,020	61 243,583	13 313,921	39 476,025
Contribution conjoncturelle 7.5%	33 989,147	128 252,107	0,000	0,000
Abonnement des charges budgétisées	8 902,656	35 320,320	6 072,276	24 157,098

L'abonnement des charges budgétisées se détaille comme suit :

Libellé	Période du 01.10.17 au 31.12.17	Période du 01.01.17 au 31.12.17	Période du 01.10.16 au 31.12.16	Période du 01.01.16 au 31.12.16
Abonnement des charges budgétisées	<u>8 902,656</u>	<u>35 320,320</u>	<u>6 072,276</u>	<u>24 157,098</u>
Taxes	2 294,127	9 101,697	56,992	226,729
Frais bancaires	27,777	110,202	28,539	113,534
Publication BO CMF	480,291	1 905,500	490,617	1 951,800
Honoraires CAC	1 693,808	6 720,000	1 689,306	6 720,500
Frais AGO et publications	1 291,102	5 122,307	674,502	2 683,346
Jetons de Présence	3 024,657	12 000,000	3 016,393	12 000,000
Alpha mena	90,866	360,500	0,000	0,000
Autres	0,028	0,114	115,927	461,189

4. REMUNERATION GESTIONNAIRE, DEPOSITAIRE ET DISTRIBUTEURS

4-1 Rémunération du gestionnaire

L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a conclu avec UBCI BOURSE (Ex-UBCI FINANCE) une convention aux termes de laquelle SALAMMBO SICAV confie à UBCI BOURSE une mission de gestionnaire couvrant :

- * la gestion du portefeuille de la SICAV,
- * la gestion administrative, financière et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,
- * la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

L'UBCI BOURSE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par l'UBCI BOURSE: la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des états financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,4% T.T.C de l'actif net d'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-2 Rémunération du dépositaire

L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépositaire aux termes de laquelle l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV confie à l'UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non

investies selon les modalités et conditions définies par cette dernière. Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net de SALAMMBO SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-3 Rémunération des distributeurs:

L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a conclu avec UBCI et UBCI BOURSE des conventions de distribution aux termes desquelles SALAMMBO SICAV confie à UBCI et UBCI BOURSE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution répartie entre les deux distributeurs en prorata de leurs distributions est décomptée jour par jour au taux de 0,4% TTC de l'actif net d'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV et réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.

5. AUTRES INFORMATIONS

L'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, a institué au profit du budget de l'Etat et au titre de l'année 2017, une contribution conjoncturelle exceptionnelle (CCE) due par les entreprises et les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ainsi que celles qui en sont exonérées.

Il s'ensuit que malgré son exonération de l'impôt sur les sociétés, la société « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » se trouve dans le champ d'application des dispositions de l'article 48 précité.

En application de la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, et malgré le fait qu'elle soit assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 (au taux de 7,5%), la charge encourue au titre de la CCE, s'élevant à 128 252 DT, a été rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017 et liquidée au Trésor public à la fin de cet exercice.